

Textes et contextes

ISSN : 1961-991X

: Université de Bourgogne

5 | 2010

Stéréotypes en langue et en discours

La figure de l'étranger dans les discours d'un parti politique suisse nationaliste: modes de désignation, traits stéréotypiques et émotions visées

The Figure of the Foreigner in the Discourse of a Swiss Nationalist Political Party: Modes of Naming, Stereotypical Features and Targeted Emotions

21 November 2017.

Vincent Capt, Jérôme Jacquin Stéphanie Pahud

🌐 <http://preo.u-bourgogne.fr/textesetcontextes/index.php?id=245>

Licence CC BY 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

Vincent Capt, Jérôme Jacquin Stéphanie Pahud, « La figure de l'étranger dans les discours d'un parti politique suisse nationaliste: modes de désignation, traits stéréotypiques et émotions visées », *Textes et contextes* [], 5 | 2010, 21 November 2017 and connection on 24 November 2024. Copyright : [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). URL : <http://preo.u-bourgogne.fr/textesetcontextes/index.php?id=245>

PREO

La figure de l'étranger dans les discours d'un parti politique suisse nationaliste: modes de désignation, traits stéréotypiques et émotions visées

The Figure of the Foreigner in the Discourse of a Swiss Nationalist Political Party: Modes of Naming, Stereotypical Features and Targeted Emotions

Textes et contextes

21 November 2017.

5 | 2010

Stéréotypes en langue et en discours

Vincent Capt, Jérôme Jacquin Stéphanie Pahud

🔗 <http://preo.u-bourgogne.fr/textesetcontextes/index.php?id=245>

Licence CC BY 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

-
1. Introduction
 2. Présentation du corpus
 3. La stéréotypification de l'étranger
 - 3.1. Modes de désignation des étrangers
 - 3.1.1. Désignations iconiques
 - 3.1.2. Désignations verbales
 - 3.2. Les traits de la figure de l'étranger
 - 3.2.1. [Trop nombreux]
 - 3.2.2. [Trop différents]
 - 3.2.3 [Profiteurs]
 - 3.2.4. [Répréhensibles]
 4. Les émotions visées par les traits
 - 4.1. La construction de l'indignation
 - 4.2. La construction de la crainte
- Conclusion
-

1. Introduction

- 1 La présente contribution entend mettre à jour la construction discursive de la figure de l'étranger déployée dans la stratégie de communication de l'Union Démocratique du Centre (UDC¹), actuellement premier parti de Suisse. Par une analyse de la matérialité linguistique² de productions textuelles de ce parti, nous nous emploierons à en décrire dans les pages qui suivent quelques particularités rhétoriques qui contribuent à donner des étrangers une image stéréotypée, en l'occurrence essentiellement construite sur la base de préjugés relevant d'une idéologie nationaliste.
- 2 Dans les sciences sociales, la notion de stéréotype permet d'une part de cerner les représentations que les groupes sociaux ont les uns des autres et qui jouent un rôle dans les interactions entre ces groupes et, d'autre part, de montrer comment ces représentations collectives conditionnent notre perception et notre interprétation du réel. Dans la perspective linguistique qui est la nôtre, la définition des stéréotypes qui nous semble la plus pertinente est celle qu'en donne Amossy:

Rappelons qu'au sens restreint du terme, le stéréotype peut se définir comme une représentation ou une image collective simplifiée et figée des êtres et des choses que nous héritons de notre culture, et qui détermine nos attitudes et nos comportements. Considéré tantôt comme une croyance et tantôt comme une opinion, il relève toujours du préconstruit et s'apparente souvent au préjugé. [...] La notion de stéréotype est surtout utilisée dans les sciences sociales pour déterminer les images de l'autre et de soi qui circulent dans une communauté donnée. Elle vient en ce sens préciser le lieu commun dont elle constitue un aspect particulier dans la mesure où elle désigne une représentation sociale qui est le prisme à travers lequel les interactants perçoivent les membres d'un groupe étranger, ou encore leur propre identité. (Amossy 2000: 110)
- 3 Cette définition met en évidence cinq traits définitoires récurrents et stables du stéréotype: la réduction simplificatrice, la répétition dans la durée, la production dans un espace collectif, le jugement hâtif ainsi que la délimitation d'un in-group et un out-group³. Cette défi-

dition présente surtout l'avantage de dévoiler le noyau dur du stéréotype, à savoir sa nature préconçue:

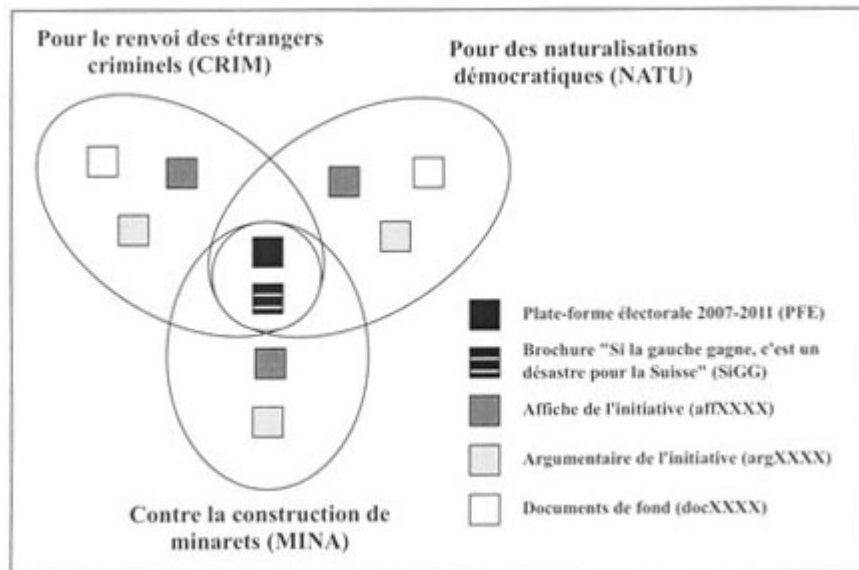
[...] le stéréotype présente une constante, un noyau autour duquel gravitent toutes les définitions. En effet, il est toujours décrit comme relevant du préconçu ou du préfabriqué, lui-même enraciné dans le collectif (le groupe, la société, la culture). (Amossy 1989: 32)

- 4 'Immatériels', les stéréotypes ne sont donc pas donnés littéralement dans un texte, mais demandent à être reconstruits: comme le souligne Amossy, c'est sur la base d'indices textuels, mais aussi grâce à une analyse con-textuelle et inter-textuelle qu'ils doivent être appréhendés. Pour reconstruire la figure de l'étranger propre aux discours de l'UDC, nous allons donc explorer, sur la base de signaux textuels (iconiques et verbaux), les 'déjà-dit' en matière d'altérité exploités par ce parti d'extrême droite et identifier le 'noyau dur' de la figure de l'étranger telle que déployée dans un corpus dé-limité de textes.
- 5 Après avoir brièvement présenté notre corpus (2.), nous passerons à l'analyse des procédés de stéréotypification de l'étranger (3.). Dans un premier temps, nous nous interrogerons sur les modes de désignation des étrangers privilégiés par les discours de l'UDC (3.1.). Dans un deuxième temps, nous tenterons de dresser un portrait-type de la figure de l'étranger telle que construite par ces discours, en reconstituant le faisceau de traits stéréotypiques qui la particularise (3.2.). Avant de conclure, nous décrirons, dans un troisième et dernier temps, les modalités d'instrumentalisation de ce faisceau de traits ainsi que ses effets visés (4.).

2. Présentation du corpus⁴

- 6 Notre corpus est constitué d'une constellation de discours émanant de l'UDC. Nous en proposons la schématisation suivante :

Schématisation des discours de l'UDC



- 7 Ces discours ne sont pas construits et présentés par l'UDC comme ayant la même importance. Deux textes occupent la place centrale de notre diagramme: la plateforme électorale 2007-2011 (PFE) et la brochure «Si la gauche gagne, c'est un désastre pour la Suisse» (SiGG)⁵. Ces deux documents concentrent la politique de l'UDC et fonctionnent dans notre corpus comme matrice des différentes initiatives lancées par le parti⁶. Nous avons sélectionné trois initiatives dont les avantages sont d'être à la fois récentes et susceptibles de construire une figure de l'étranger⁷: Pour le renvoi des étrangers criminels (CRIM), Pour des naturalisations démocratiques (NATU) et Contre la construction de minarets (MINA). Pour chacune de ces initiatives (représentées par les trois cercles de notre diagramme), nous avons recueilli un certain nombre de documents produits par l'UDC et argumentant l'objet de l'initiative: l'affiche (aff), l'argumentaire (arg) et les éventuels documents de fond relatifs au sujet (doc). Selon notre nomenclature, nous référerons par exemple à l'argumentaire de l'initiative « Pour le renvoi des étrangers criminels » par l'étiquette « arg-CRIM ».
- 8 Précisons encore que nous n'entrerons pas dans le détail et la spécificité de chaque texte et de chaque objet politique. Ce corpus a pour seul dessein de rassembler des occurrences de procédés de stéréotypification dans une large gamme de genres de textes.

3. La stéréotypification de l'étranger

- 9 Nous avons trouvé dans les travaux de Wodak une grille d'analyse des discours idéologiques qui nous a paru pertinente pour le traitement de notre problématique. La linguiste synthétise ses préoccupations critiques sous la forme de cinq interrogations:
1. Par quelles « étiquettes » linguistiques les personnes sont-elles nommées et désignées ?
 2. Quels sont les traits de caractère, les caractéristiques, les qualités et les particularités qui leur sont attribuées ?
 3. Au moyen de quels arguments et de quels schèmes argumentatifs des individus particuliers ou des groupes sociaux tentent-ils de justifier et de légitimer l'exclusion, la discrimination, la répression et l'exploitation des autres ?
 4. De quelle perspective ou de quel point de vue ces étiquettes, ces attributs et ces arguments sont-ils exprimés ?
 5. Les prises de position respectives sont-elles exprimées ouvertement ? Font-elles l'objet de stratégies d'amplification ou d'atténuation ? (Wodak 2002: 72-73, nous traduisons ⁸)
- 10 En proposant un détour par la matérialité linguistique, les deux premières questions de Wodak ont pour intérêt de jeter un pont entre notre corpus composé de productions textuelles et la théorisation linguistique d'Amossy ; elles permettent de déconstruire la stéréotypification de l'étranger en deux étapes distinctes.
- 11 La première question nous amènera à considérer les « étiquettes » utilisées par l'UDC pour désigner les étrangers. Nous entendons par désignation l'opération qui lie un signe linguistique à un référent. On conviendra ainsi que des expressions référentielles comme « les étrangers » ou « les naturalisés » sont utilisées pour désigner des entités extra-linguistiques. On ne saurait néanmoins limiter l'approche des modes de désignation à leur seul pouvoir référentiel. L'entité étiquetée par le lexème « étranger » par exemple, ou par le lexème « naturalisé », reçoit plus qu'une désignation linguistique. Elle se trouve catégorisée et par conséquent véhicule toute une série de représentations sociales. L'analyse des expressions référentielles, du fait

qu'elles permettent aux locuteurs de catégoriser les référents, constitue donc une première étape de la déconstruction d'un stéréotype.

- 12 La deuxième question nous amènera à dégager les caractéristiques attribuées aux « étrangers ». Nous serons ainsi attentifs aux prédications attributives permettant au locuteur d'associer des qualités à des expressions référentielles. La répétition de certaines qualités, alliée à leur modalisation par des énoncés généralisants, fait apparaître ce que nous appellerons des traits. Plus précisément, la répétition, voire le martèlement, de certaines prédications désindividualise la caractérisation et crée un effet de généralisation. L'analyse du contenu des prédications généralement attribuées aux référents constitue alors une deuxième étape de la déconstruction d'un stéréotype.
- 13 Un stéréotype (tel que « les étrangers sont des profiteurs ») apparaît ainsi comme un procédé discursif servant aux locuteurs à catégoriser un référent par une expression référentielle (« les étrangers ») tout en lui apposant une caractéristique, un trait stéréotypique, par le biais d'une prédication attributive à valeur générale (« sont des profiteurs »). Dans la suite de cette contribution, nous respecterons cette articulation en rendant compte dans un premier temps des modes de désignations employés par l'UDC puis dans un second temps des traits qui leur sont systématiquement attribués.

3.1. Modes de désignation des étrangers

- 14 Comme en atteste un billet d'humeur tiré de la presse quotidienne romande, la question de la désignation des étrangers est au cœur de l'attention des médias romands:

Au départ, nous sommes tous des 'émigrés', un mot qui conserve une dimension aventureuse, avec son parfum d'Ellis Island ou de contrées lointaines, mais c'est à l'arrivée que les choses se compliquent. Les nouveaux arrivants ont désormais droit à toute une panoplie d'appellations, en fonction de leurs origines, leurs revenus, leur statut. Des exemples ? On parle d'expatriés, d'immigrés, d'exilés, de frontaliers, de sans-papiers, de réfugiés politiques, économiques, fiscaux, de migrants, de résidents étrangers. Il est d'ailleurs piquant de constater à quel point chaque terme est connoté, positivement ou négativement. (Morand 2010: 25)

- 15 Cette question de la diversité des désignations des étrangers appelle immanquablement celle de leur hiérarchisation:

Au sommet de la hiérarchie [...], le terme 'expatrié' est de loin le plus chic. Partout dans le monde il évoque ces communautés étrangères privilégiées, qui vivent en circuit fermé [...]. Du côté des autres étrangers en revanche – immigrés, réfugiés et autres exilés qui n'ont, semble-t-il, eux, pas droit à l'appellation d'expatriés – l'intégration, c'est obligatoire. (Morand 2010: 25)

- 16 Comme nous allons le montrer, les catégorisations, verbales et/ou iconiques choisies par l'UDC pour désigner les étrangers trahissent quant à elles une idéologie xénophobe reposant globalement sur une macro-hiérarchisation nous/eux.

3.1.1. Désignations iconiques

- 17 Dans l'affiche de l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels, l'ensemble des étrangers dits criminels est représenté sous les traits d'un unique mouton noir chassé d'un troupeau de moutons blancs. Cette métaphore animalière amalgame par le biais d'un seul stigmaté, la couleur noire, une multitude de référents différents en termes d'ethnie et de caractéristiques. Illustrant l'expression familière 'être le mouton noir', à savoir la *persona non grata* d'un groupe, cette schématisation ancrée dans une scénographie enfantine a évité à l'UDC de tomber sous le coup de la loi raciste puisqu'aucune allusion explicite à une ethnie n'y est formulée.
- 18 Dans l'affiche dénonçant les naturalisations en masse, les étrangers sont représentés par une synecdoque, des mains, toutes colorées d'une teinte beige claire à brune. Ce stigmaté chromatique permettant de référer sans les nommer à des ethnies 'non suisses'. On ne peut manquer de noter que cette figuration des mains préhensiles rappelle l'iconographie antisémite qui représentait couramment les juifs avec des mains crochues de manière à dénoncer leur appât du gain et leur avarice.
- 19 Enfin, sur l'affiche relative à l'interdiction des minarets, ce sont les musulmans qui sont représentés sous les traits d'une seule femme portant la burka. Les minarets sont par ailleurs assimilés à des lance-missiles transperçant le drapeau suisse, cette métaphore se voyant

relayée linguistiquement dans d'autres supports de la campagne par une citation de Recep Tayyip Erdogan, premier ministre turc, « Les mosquées sont nos casernes, les minarets sont nos baïonnettes, les coupoles nos casques et les croyants nos soldats ».

- 20 Bien que désignant des référents différents, les trois métaphores exploitées dans nos différents corpus pour représenter la catégorie des 'étrangers' au sens large du terme, à savoir 'l'out-group', ont en commun de réduire à un, voire deux stigmates (couleur noire dans l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels, couleur 'non blanche' et aspect préhensile des mains dans l'affiche contre les naturalisations en masse, burka dans l'affiche relative à l'interdiction des minarets) un ensemble d'individus hétérogènes, que ce soit du point de vue de l'ethnie, des traits caractéristiques ou du sexe. Les désignations iconiques choisies par l'UDC pour désigner les étrangers sont donc stéréotypées, au sens où elles recourent à une réduction simplificatrice de la réalité à laquelle elles réfèrent.

3.1.2. Désignations verbales

- 21 Les désignations linguistiques des étrangers choisies par l'UDC sont nettement moins figuratives que les désignations iconiques. On ne trouve ainsi qu'une seule métaphore animalière comparable à celle du mouton noir, celle des « brebis galeuses » désignant, pour sa première occurrence, « les éléments récalcitrants, les jeunes violents, les trafiquants de drogues, les violeurs et d'autres étrangers criminels » et, pour la seconde, « une petite minorité d'étrangers non intégrés, délinquants et violents [jetant] le discrédit sur l'ensemble de la population étrangère » (argCRIM: 20 et 21).
- 22 Globalement, l'UDC semble définir les étrangers comme l'out-group opposé à l'in-group que constituent les 'nationaux'. On trouve une formulation explicite de cette opposition dans le texte de l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels: « Une expulsion d'un étranger ne constitue pas une discrimination inadmissible, car un étranger, contrairement à un national, ne peut pas, par principe, prétendre pouvoir séjourner en Suisse » (argCRIM: 18). La même opposition est reprise dans l'argumentaire sur les naturalisations: « Alors que dans tous les Etats du monde les droits politiques sont réservés aux citoyens propres, les droits de l'homme protègent tous les humains vi-

vant sur le territoire de l'Etat, les nationaux comme les étrangers » (argNATU: 16). L'étiquette « étrangers » se voit en outre reformulée dans ce même document par « non-citoyens de l'ETAT » (argNATU: 16).

23 Une analyse plus détaillée des étiquettes utilisées dans les différents supports de notre corpus va nous permettre d'affiner cette observation.

24 Dans notre corpus, nous avons pu constater que c'est l'étiquette /étranger/, au pluriel ou au singulier, qui était la plus massivement utilisée⁹. La majeure partie des occurrences de ce premier mode de catégorisation a pour particularité d'être complétée par des adjectifs épithètes, des participes ou des relatives qui permettent à l'UDC de distinguer les 'mauvais' étrangers des 'bons':

- étrangers mal intégrés et dépendant de l'assistance sociale (argNATU: 3)
- étrangers criminels ou abusant des œuvres sociales (argCRIM: 3)
- étrangers mal intégrés (argNATU: 6)
- étrangers non intégrés (argNATU: 15)
- étrangers criminels (argNATU: 9, 14 ; argCRIM: 11)
- étrangers qui ont commis des crimes graves en Suisse (argCRIM: 13)

versus

- étrangers honnêtes et intégrés (argCRIM: 21)
- étrangers corrects et souhaitant s'intégrer (argCRIM: 21)
- étrangers corrects, prêts à s'intégrer et travailleurs (argCRIM: 21)
- étrangers qui respectent le régime légal suisse (argCRIM: 21)

25 Au vu des contextes dans lesquels il est privilégié, l'usage de l'étiquette /étranger/ dans les discours de l'UDC est donc emblématique d'une double sémantisation juridique et sociale: si les étrangers sont ceux qui n'ont pas la nationalité suisse, ils sont surtout ceux qui dérangent l'ordre établi dans une communauté présumée homogène et sûre. Mais le coup de force discursif du parti est ailleurs. L'UDC entend s'efforcer de systématiquement distinguer les 'bons' étrangers des 'mauvais' de manière à pouvoir démentir toute accusation de xénophobie de principe.

26 L'adjectif /étranger/ est quant à lui utilisé pour qualifier soit globalement la population non-suisse, soit la délinquance incriminée par

l'UDC :

- population étrangère (argNATU: 6 ; argCRIM: 4)
- personnes de cultures et de régions étrangères (argNATU: 14)
- criminels étrangers (argNATU: 6 ; argCRIM: 16)
- criminalité étrangère (argNATU: 6 ; argCRIM: 20)
- délinquants étrangers (argNATU: 14 ; argCRIM: 6)
- assistés sociaux étrangers (argCRIM: 21)

27 Le fait que l'adjectif /étranger/ qualifie systématiquement la criminalité, les criminels, les délinquants ou les assistés sociaux rend ces comportements condamnés par l'UDC propres à la seule population étrangère. On peut observer un glissement similaire entre criminalité et criminalité étrangère dans le chapitre consacré à la « Lutte contre la criminalité » de la plateforme électorale 2007-2011. Dans un premier temps, la criminalité étrangère n'apparaît que comme une sous-catégorie de criminalité: « La garantie de la sécurité et de la liberté des citoyens est la principale tâche de l'Etat. Cependant, la lutte contre la criminalité exige de plus en plus de moyens. Des cambriolages, vols, brigandages, menaces, vandalismes, actes de violence et notamment une forte criminalité étrangère compromettent la sécurité de chacun » (PFE: 34). Mais dans la suite du document, seule la criminalité étrangère semble visée. Preuve en est un premier encadré rapportant des chiffres de l'Office fédéral de la statistique ne concernant que cette dernière: « Fait concret concernant la criminalité étrangère. 81% des 6111 places disponibles dans les prisons suisses étaient occupées en septembre 2005 par des étrangers » (PFE: 34). Un autre sous-chapitre est emblématique de ce glissement, « Combattre la criminalité des jeunes » (PFE: 36). Alors que le titre semble indiquer que les mesures envisagées concernent tous les jeunes, le dernier paragraphe permet de comprendre que seuls les jeunes étrangers sont visés: « Les parents doivent être contraints d'assumer leurs responsabilités ; les jeunes violents doivent être placés dans des institutions spécialisées ; les irréductibles doivent être renvoyés dans leur pays avec leurs parents » (PFE: 36). Il est bien clair que seul un « non citoyen de l'Etat » peut être renvoyé de la Suisse.

28 Nous avons rencontré une deuxième série d'étiquettes faisant référence quant à elles au statut juridico-politique des étrangers. Certaines relèvent du champ sémantique de la naturalisation :

- les naturalisés (argNATU: 3, 4)
- candidats à la naturalisation (argNATU: 3)
- personnes nouvellement naturalisées (argNATU: 7)
- fraudeurs et autres candidats malveillants à la naturalisation (argNATU: 9)
- criminels naturalisés (argNATU: 14)

Quelques-unes font référence à l'asile :

- requérants d'asile (argCRIM: 16)
- demandeurs d'asile (argNATU: 4)

D'autres réfèrent à l'immigration:

- immigrés (argNATU: 5)
- population immigrée (argNATU: 5)
- réfugiés et immigrants (argCRIM: 3)
- immigrants (argCRIM: 4, 7, 10)

Nous avons pu également attester l'utilisation du lexème /réfugié/ :

- réfugiés (argCRIM: 16)

Nous avons encore trouvé une troisième catégorie de désignations faisant explicitement référence à une population en particulier :

- citoyens balkaniques ou turcs (argNATU: 7)
- les malfaiteurs originaires du tiers-monde (argCRIM: 5)
- des ressortissants d'ex-Yougoslavie (argCRIM: 10)

Nous distinguons ici les groupes d'étrangers suivants: ressortissants des Etats UE (concernés par l'accord de libre circulation) ; ressortissants des Etats non membres de l'UE (pas d'accord de libre circulation) (argCRIM: 13)

Nous pouvons déduire du peu d'occurrences des deux derniers types d'étiquettes que les désignations choisies par l'UDC marquent davantage la non-nationalité suisse qu'elles ne réfèrent à un statut politico-juridique type (réfugié, immigré, ressortissant) ou à une nationalité particulière.

Nous avons enfin trouvé une occurrence du syntagme « nouveaux suisses » qui nous semble mériter un commentaire :

- nouveaux suisses délinquants (argNATU: 14)

- 29 Cette dernière étiquette est particulièrement intéressante en termes de portée idéologique. Il apparaît comme inconcevable que les étrangers ayant acquis la nationalité suisse et commettant des actes répréhensibles soient désignés par la simple étiquette /suisse/. L'antéposition de l'épithète /nouveau/ permet ainsi de créer une catégorie inédite, celle des « nouveaux Suisses », catégorie distincte de celle des Suisses, sous-entendu des 'vrais Suisses'. La boucle est bouclée: alors que la criminalité ne peut être qu'étrangère, seuls des 'non suisses' et des 'faux suisses' peuvent être criminels.
- 30 Le chapitre qui suit, consacré à la description des traits caractéristiques de la figure de l'étranger proposée par l'UDC, va nous permettre de dévoiler plus en profondeur ce parti pris clairement xénophobe.

3.2. Les traits de la figure de l'étranger

- 31 Nous avons identifié quatre traits saillants de la construction stéréotypique d'une figure de l'étranger dans les discours de l'UDC. Il s'agit des traits [trop nombreux], [trop différents], [profiteurs] et [répréhensibles]. Dans la suite de cette contribution, nous les abordons successivement et méthodiquement en rendant compte à la fois de leur construction discursive particulière et de leur résonance avec ceux identifiés par des analyses scientifiques antérieures.

3.2.1. [Trop nombreux]

- 32 Le trait [trop nombreux] rend compte du rapport du discours UDC à la quantité numéraire d'étrangers en Suisse. Ce trait est construit de diverses manières.
- 33 En tant qu'entité comptable, le lexème /étranger/ est bien entendu régulièrement exploité, comme en témoigne la liste suivante :
- Augmentation du nombre d'étrangers (docNATU: 14)
 - Un nombre croissant d'étrangers (docNATU: 11)
 - De plus en plus d'étrangers viennent en Suisse (argCRIM: 4)
- 34 Néanmoins, les prédications concernant le nombre d'étrangers en Suisse passent principalement par deux autres pivots lexicaux relevant de substantifs dérivés de verbes et renvoyant ainsi à des procès

(Lehmann & Martin-Berthet 2008: 199): /immigration/ et /naturalisation/. Dans le cas de /immigration/, l'expression de l'augmentation numéraire passe par la qualification du procès :

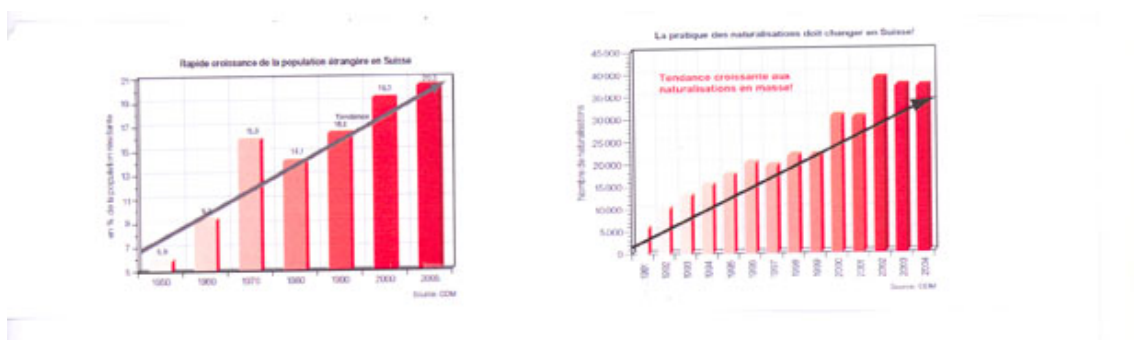
- Immigration quasi illimitée (PFE: 45)
- Immigration incontrôlée (SiGG: 4, 5, 7, 21, 30, 36)
- Immigration massive (argCRIM: 3 ; PFE: 7, 45)
- Immigration en masse (PFE: 19)

35 Si /naturalisation/ peut désigner tant le procès en cours que l'acte administratif réalisé, on constate une préférence pour la deuxième possibilité, le lexème subissant un traitement comptable (comparable à /étranger/):

- Hausse massive des naturalisations (argCRIM: 3)
- Augmentation sans fin du nombre de naturalisations ? (SiGG: 37)
- Explosion des naturalisations (SiGG: 36)
- Le nombre de naturalisations a fait un bond chaque année (SiGG: 36)
- Tendance croissante aux naturalisations en masse (PFE: 46)
- Naturalisations en masse (Titre argNATU ; PFE: 46 ; SiGG: 5, 29)

36 Les expressions graphiques¹⁰ et chiffrées de ces syntagmes sont particulièrement homogènes, les graphiques suivant, assortis de commentaires et légendes divers, étant exploités à de nombreuses reprises :

Graphiques : /Immigration/ (PEF: 44) /Naturalisation/ (PEF: 46)



37 Si ces expressions rendent visibles les traits [nombreux] et, *a fortiori*, [de plus en plus nombreux], le trait [trop nombreux] est surtout inférable du traitement qui en est fait¹¹ :

- Freiner l'immigration (PFE: 2, 44)
- Empêcher une immigration massive (PFE: 45)
- Se défendre contre une immigration de masse (PFE: 7)
- Empêcher la surpopulation étrangère (docNATU: 14)
- Halte aux naturalisations en masse (Titre argNATU)
- Eviter le bradage du passeport suisse (argNATU: 14)

38 L'expression du nombre est ainsi articulée à un procès de /résistance/ dont il s'agit pour l'UDC de faire partager la responsabilité à l'interlocuteur. Cette dynamique discursive n'est pas sans rappeler ce dont Marianne Ebel et Pierre Fiala ont rendu compte dans leurs travaux des années 1980 au sujet de l'argumentation par l'Überfremdung (traduisible par « surpopulation étrangère »¹²), omniprésente dans les discours nationalistes suisses des années 1970¹³: un des pivots argumentatifs majeurs du discours consiste à présenter la Suisse comme étant minée et submergée par des étrangers /trop nombreux/. Caricature de cette dynamique, on trouve, parmi « [les] conséquences négatives d'une [éventuelle] adhésion à l'UE », « - plus d'étrangers et plus d'immigration » (SiGG: 17), sans spécification ni commentaire.

39 Ce trait /trop nombreux/ ne constitue néanmoins qu'un des paliers argumentatifs du discours de l'UDC, comme en témoignent les deux extraits suivants :

- La gauche veut ouvrir les frontières à tout le monde. Conséquences: hausse du chômage, de la criminalité, des abus sociaux, baisse de la qualité de l'enseignement scolaire. L'augmentation massive de la proportion étrangère est inquiétante. (SiGG: 28)
- Si le camp rouge-vert gagne, l'immigration va augmenter. Surtout une immigration dont nous ne voulons pas, celle de personnes difficiles à intégrer, de personnes ayant des idées religieuses aux antipodes de nos valeurs démocratiques, de personnes mal formées qui cherchent juste à profiter des prestations sociales au lieu de s'intégrer dans le monde du travail. L'augmentation de cette forme d'immigration accroît les problèmes de l'enseignement, augmente le nombre de profiteurs sociaux et de criminels. Elle fait perdre à la Suisse son identité. L'UDC défend une autre politique. (SiGG: 30)

40 L'accroissement de la population étrangère est présenté comme un processus provoquant l'aggravation de certaines conditions de vie. En d'autres termes, la qualification des étrangers comme /trop nombreux/ ne constitue pas l'aboutissement de l'argumentation - preuve

en est la prégnance du trait /trop nombreux/ dans les tout premiers paragraphes des documents récoltés – mais participe de la construction plus générale d'une figure problématique de l'étranger et d'un appel à la résistance.

3.2.2. [Trop différents]

- 41 Au terme d'une analyse lexicale et argumentative, Rennes et Fiala ont résumé le programme de l'UDC publié en 1999 à un « ultra-libéralisme autoritaire », consistant notamment, sur le plan culturel, à « sauvegarder » les cultures et coutumes, « caractéristiques essentielles de l'identité suisse », définies comme des valeurs évidemment partagées (Rennes & Fiala 2004: 137). Les deux auteurs sont arrivés à la conclusion que l'UDC se caractérisait notamment par « une xénophobie de principe, toujours active, reposant sur une conception restrictive, ethniciste ou biologisante de l'identité nationale » (Rennes & Fiala 2004: 141). Comme nous allons le montrer, l'analyse de notre corpus nous amène, dix ans plus tard, à des observations similaires.
- 42 Dans l'argumentaire de l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels tout comme dans l'argumentaire relatif aux naturalisations, de nombreuses allusions sont faites à la 'non-conformité' des étrangers. Cette non-conformité s'exprimerait à trois niveaux :
- culturel : l'UDC entend rejeter une « immigration massive provenant de pays et de cultures lointains » (argCRIM: 3) ; « Que se passerait-il si un nombre suffisant de personnes de cultures et de régions étrangères étaient naturalisées pour modifier, moyennant les instruments de la démocratie directe, les lois suisses selon leurs convictions ? Il serait alors trop tard pour appeler à la sauvegarde de nos valeurs et de notre identité. [...] seul le peuple peut, par ses décisions démocratiques, éviter le bradage du passeport suisse, donc de notre identité » (argNATU: 14) ; « l'UDC dénonce une « balkanisation des institutions sociales suisses » (argCRIM: 10)
 - linguistique : l'UDC prétend que « les langues nationales deviennent des langues étrangères dans de nombreuses écoles » (argCRIM: 3), que « le serbo-croate est aujourd'hui la quatrième langue parlée en Suisse » (argCRIM: 4)
 - religieux : l'UDC relève que « les prisons suisses se sentent obligées d'offrir un large éventail de menus pour tenir compte des habitudes culturelles et religieuses de leurs pensionnaires » (argCRIM: 3) ; selon l'UDC, l'immigration incontrôlée mine « les valeurs de la culture occidentale et chrétienne à laquelle

appartient la Suisse » (argCRIM: 3) ; l'UDC prône l'incompatibilité de certaines religions étrangères et du droit suisse: « De plus en plus d'immigrants appartiennent à des religions étrangères. Ces personnes apportent souvent avec elles des idées de l'ordre et du droit qui sont incompatibles avec le régime légal suisse » (argCRIM: 7).

- 43 Au travers de cette bipolarisation nous/eux permanente, l'UDC induit globalement la peur de l'intrusion, voire de l'invasion, de la différence culturelle, linguistique et religieuse, laquelle dénaturerait à terme la culture nationale: « sommes-nous bientôt des étrangers dans notre propre pays ? » (PFE: 44). Une telle argumentation traduit non seulement une conception éminemment essentialiste de l'identité nationale, mais encore une idéologie ethnocentriste, postulant que les caractéristiques culturelles, linguistiques, religieuses, des individus nationaux sont meilleures que celles des membres de l'out-group.

3.2.3 [Profiteurs]

- 44 Tabin synthétise le topos de l'étranger-profiteur en Suisse en ces termes :

Depuis quelques années, on observe une généralisation du discours sur les abus de prestations sociales. Les arguments avancés peuvent paraître d'autant plus raisonnables qu'ils ne suscitent que de très rares controverses. La forme la plus classique de cette rhétorique soutient que des personnes développent des stratégies pour profiter de prestations sociales et qu'il s'agit de traquer ces abus pour éviter que l'argent des contribuables ne soit versé à des personnes qui n'en auraient pas besoin. Parmi les dispositifs visés, on trouve l'assistance publique et l'assurance invalidité. (Tabin 2009: 67)

- 45 Le débat politique et médiatique helvétique mobilise tout particulièrement des univers sémantiques articulés autour des 'abus' lorsque la thématique des étrangers est abordée. Rennes et Fiala (2004) indiquent plus généralement que « la rhétorique concernant les étrangers se construit à partir de la problématique des "seuils" » (2004: 136). Exclusivement intéressés par les avantages socio-économiques de la Suisse, les étrangers franchiraient les paliers de l'acceptabilité et abuseraient de l'hospitalité helvétique. En travaillant quant à lui sur des débats à la Chambre des Communes britannique tenus en 1997

sur les demandeurs d'asile, van Dijk (2006) a établi des catégories pour l'analyse discursive de l'idéologie politique et a insisté sur la présentation négative de l'Autre. Le trait [profiteur] est alors particulièrement saillant.

46 Dans le prolongement de ces travaux, les discours de notre corpus configurent une nouvelle fois les étrangers comme abusant de leur droit. L'UDC mentionne le cas des requérants d'asile :

- la nouvelle augmentation du nombre de requérants d'asile et d'abuseurs (SIGG: 3)
- les abus à l'égard de nos œuvres sociales (SIGG: 7)
- les abus massifs dans le droit d'asile (SIGG: 29)
- les abuseurs seront récompensés (SIGG: 30)
- une porte ouverte aux abuseurs et aux tricheurs (SIGG: 30)
- de personnes mal formées qui cherchent juste à profiter (SIGG: 30)
- les abus sont systématiquement niés (SIGG: 43)
- les socialistes n'ont aucun intérêt à combattre les abus dans l'AI (SIGG: 43)

47 Les abus concernent tout particulièrement les prestations sociales helvétiques. Les extraits suivants stéréotypifient des étrangers sans profession, représentant un parasitage du système social suisse ainsi qu'une perturbation de la pérennité économique :

- même des étrangers mal intégrés et dépendant de l'assistance sociale sont naturalisés (argNATU: 3)
- naturaliser même¹⁴ des assistés (argNATU: 14)
- des étrangers criminels ou abusant des œuvres sociales ne risquent plus d'être renvoyés (argCRIM: 3)
- nous laissons immigrer des gens qui nous apportent la pauvreté, des personnes qui ne viennent pas à cause du marché du travail, mais pour profiter du système social suisse (argCRIM: 9)
- assistés sociaux étrangers (argCRIM: 21)
- un étranger sur 16 est au chômage alors que ce rapport n'est que de 1 sur 42 pour les Suisses (SIGG: 31)

48 En somme, il apparaît que la schématisation des abus de l'étranger se noyauté autour de son immoralité et sa non-intégration à la sphère professionnelle, en opposition aux Suisses, travailleurs et honnêtes. D'un point de vue politique, les « impostures des étrangers » rendent

compte d'une immigration mal intentionnée et tendent à justifier le durcissement de la législation.

3.2.4. [Répréhensibles]

- 49 Dans la macro-stratégie de proposer une présentation négative de l'étranger et soutenir le pôle protestataire de ses discours, l'UDC stéréotypifie massivement l'étranger comme acteur d'actions répréhensibles. Dezé et Girod parlent de « mise en équation » (2006: 30) entre la criminalité et l'appartenance extranationale dans les discours de l'UDC. Adam et Pahud (à paraître) abordent l'affiche des naturalisations, et affirment qu'« au travers de la mise en scène symboliquement très forte du « vol » de passeports par des prédateurs, l'affiche symbolise globalement la peur de l'invasion de la Suisse par les étrangers ». Dans son étude sur les discours publics et le racisme aux Pays-Bas, van Dijk souligne quant à lui « les choses négatives (crime, violence, déviance, stéréotypes, etc.) [dites] sur Eux » (1996: 7).
- 50 Dans notre corpus, le caractère répréhensible de l'étranger se marque par la reformulation ou la métaphore animalière, utilisées dans l'affiche du mouton noir et dans l'extrait suivant :
- Les éléments récalcitrants, les jeunes voleurs, les trafiquants de drogues, les violeurs et d'autres étrangers criminels n'ont rien à faire en Suisse. Ces brebis galeuses parmi les étrangers doivent être expulsées. (argCRIM: 20)
- 51 L'accent est notamment placé sur la criminalité. Les collocations lexicales N-adj sont extrêmement nombreuses,
- délinquants étrangers (docNATU: 14)
 - la forte criminalité étrangère (docNATU: 15)
 - l'importante criminalité étrangère (argNATU: 6)
 - naturalisation d'étrangers criminels (argNATU: 10)
 - des bandes des jeunes étrangers se livrent des combats (argCRIM: 3)
 - la criminalité étrangère (argCRIM: 20)
 - les délinquants étrangers condamnés pour un délit grave (docCRIM: 3)
 - la violence juvénile et la criminalité étrangère (docCRIM: 3)
 - il y a par ailleurs un lien évident entre la criminalité des jeunes et la criminalité étrangère. (docCRIM: 17)
 - les criminels étrangers doivent être expulsés (docCRIM: 21)

si bien que le syntagme « étrangers criminels » est entré dans le texte même du bulletin de vote que les citoyens devaient remplir.

52 Dans le prolongement, de nombreuses formules s'articulent autour de la violence et des délits :

- De nombreux délits pénaux sont commis par des étrangers (docNATU: 23)
- A peine ces délinquants possèdent-ils la nationalité suisse qu'ils en profitent pour ne pas se faire expulser. (docNATU: 23)
- des bandes de jeunes étrangers se livrent à des combats (argCRIM: 3)
- les étrangers commettent environ quatre fois plus de délits pénaux que les Suisses (argCRIM: 5)
- La Suisse compte un nombre croissant d'étrangers qui, par leur mentalité et leur culture, ont l'habitude de résoudre leurs problèmes et leurs conflits par la violence. (argCRIM: 5)
- Des étrangers tabassent des recrues suisses (SIGG: 33)

53 D'autres constructions associent l'extranationalité à la criminalité sexuelle :

- les actes de violence commis par les jeunes étrangers et les viols d'enfants (SIGG: 7)
- les enfants et adolescents étrangers se rendent surtout coupables d'agressions physiques, de blessures corporelles simples, de menaces, de vols et de harcèlement sexuel. (SIGG: 34)

54 Enfin, l'affiche sur les minarets présente des tours d'appel à la prière transformées en missiles.

55 Sans être exhaustive, cette récolte d'extraits montre les liens ténus que les discours udécistes établissent entre la délinquance, la criminalité et les étrangers.

4. Les émotions visées par les traits

56 Nous avons pu tirer de nos données, via l'analyse linguistique de procédés de stéréotypification, quatre traits principaux utilisés pour qualifier /l'étranger/ :

- [trop nombreux]: « empêcher la surpopulation étrangère » (docNATU: 14)

- [trop différents]: « immigration massive provenant de pays et de cultures lointains » (argCRIM: 3)
- [profiteurs]: « nous laissons immigrer des gens qui nous apportent la pauvreté, des personnes qui ne viennent pas à cause du marché du travail, mais pour profiter du système social suisse » (argCRIM: 9)
- [répréhensibles]: « l'importante criminalité étrangère » (argNATU: 6)

57 Il s'agit de voir maintenant dans quelle mesure ces traits sont construits de manière à infléchir le débat et donc à servir d'arguments, et de quelle manière ils s'articulent finalement entre eux de manière à produire une figure fédératrice (un faisceau de traits) de l'étranger.

58 Il nous semble qu'une entrée en termes de construction argumentative des émotions – suivant les travaux de Christian Plantin (1997 et à paraître) et de Raphaël Micheli (2008 et 2010) – est pertinente pour rendre compte de l'argumentabilité de ces traits dans le discours UDC. Partant des réflexions d'Aristote¹⁵ et des travaux tant de psychologues que de sociologues contemporains, les deux chercheurs ont pu montrer qu'une émotion visée (telle que la crainte, l'indignation ou la pitié) pouvait se traduire par l'exploitation de certaines topiques discursives, c'est-à-dire une certaine manière, conventionnelle et reconnaissable, d'agencer le matériel sémiotique. Dans cette idée, il est possible de montrer en quoi la production d'un certain discours est orientée vers la construction de telle ou telle émotion chez l'auditoire. Cette conception est pertinente pour notre propos. Nos analyses concernent en effet le régime délibératif, dans des genres (affiches, argumentaires et documents de fond) organisant une réflexion autour d'un choix se présentant aux électeurs et aboutissant sur une injonction à l'action préférentielle. Si l'idée que le discours UDC se caractérise par son emploi d'une rhétorique passionnelle est partagée, nous espérons montrer que nos analyses linguistiques participent à la visibilité et l'analysabilité de ce recours aux émotions.

59 Notre hypothèse est que le discours UDC organise la construction de sa figure de l'étranger principalement autour des émotions /crainte/ et /indignation/ et que cette construction passe par la mobilisation et l'articulation des traits que nous avons identifiés.

4.1. La construction de l'indignation

- 60 Dans la *Rhétorique* d'Aristote (Livre II: 1386b-1387b), le sentiment d'indignation, sentiment profond d'injustice, est lié au constat d'un bonheur immérité. La stéréotypification de l'étranger en tant que [profiteur] entre alors parfaitement dans ce cadre :

[titre: Pas d'incitation à travailler] Une famille de quatre personnes ayant reçu le statut de réfugié ne bénéficie pas seulement d'un logement et de la gratuité des primes d'assurance-maladie, mais aussi d'une aide liquide de plusieurs milliers de francs par mois sans bouger le petit doigt. Pourquoi, donc, un des deux parents se fatiguerait-il à travailler comme vendeur, manœuvre ou employé de service s'il gagne beaucoup moins qu'en touchant l'aide publique? (PFE: 43)

- 61 Nous assistons de fait à une immigration croissante dans le système social et non plus dans le marché du travail – une conséquence inévitable du pouvoir d'attraction qu'exerce un système social aussi généreux que le nôtre. (PFE: 45)

[titre: Le problème des paresseux] Dans les villes, le nombre d'assistés augmente fortement chaque année, parfois de plus de 10%. Nous atteignons les limites de notre Etat social, notamment en raison d'une immigration croissante dans le système social. (PFE: 57)

- 62 L'insistance mise sur le caractère immérité du bonheur (flirtant donc avec la jalousie et l'envie, selon les termes d'Aristote) se distingue d'une tradition ayant plutôt souligné le caractère répréhensible de l'acte provoquant l'indignation. Chez Boltanski, l'indignation constitue avant tout un acte de dénonciation et mobilise préalablement un acte de victimisation et un sentiment, correspondant, de l'ordre de la pitié: « la pitié éprouvée face à la souffrance d'un malheureux se mue en indignation » ; « le spectateur peut être saisi par l'indignation dans la mesure où le malheureux est spécifié dans sa relation à un persécuteur, c'est-à-dire en tant que *victime* » (Boltanski 1993: 76)¹⁶. Dans le discours de l'UDC, la topique de l'étranger [criminel], du fait de la mobilisation tant de l'acte répréhensible que de l'agent (étranger) et du patient (national), passe par cet acte de dénonciation empathique d'un acte répréhensible :

Nos rues sont de moins en moins sûres. Les femmes se font grossièrement harceler, des agressions sans raison aucune ont lieu lors de fêtes et dans les discothèques. Des étrangers tabassent des recrues suisses. Les requérants d'asile s'adonnent sans crainte aucune au trafic de drogues. La violence juvénile explose. Les menaces font partie du quotidien. (SiGG: 33)

- 63 En outre, par la mobilisation du patient de l'acte (la victime suisse), on glisse ici d'une émotion à une autre: l'étranger construit par l'UDC n'est pas seulement indésirable, *indigne*, du fait du caractère répréhensible de ses agissements, il est également indésirable du fait de la *crainte* qu'il inspire et de la menace qu'il constitue pour l'auditoire national¹⁷ :

Grâce à la politique de la gauche la Suisse est extrêmement intéressante pour les touristes criminels. Un système légal offrant un maximum de droits aux délinquants et le standard confortable des prisons suisses n'ont guère d'effet dissuasif sur les criminels du tiers-monde. Si la gauche gagne les élections, les criminels continueront d'être choyés. (SiGG: 33)

4.2. La construction de la crainte

- 64 Si l'étranger construit par l'UDC provoque l'indignation (du fait des abus et des crimes dont il se rend responsable), il suscite également la crainte du fait que ses actes sont susceptibles de nuire aux personnes qui s'en indignent. Autrement dit, l'indignation se meut en crainte, les personnes indignées par les actes de l'étranger étant présentées comme susceptibles d'en devenir les victimes.

Eprouvent donc nécessairement la crainte ceux qui croient pouvoir pâtir et ceux qui croient avoir à redouter personnes, choses et temps. [...] La crainte porte à délibérer ; or nul ne délibère sur les cas désespérés. Il faut, par conséquent, quand il est préférable que les auditeurs ressentent la crainte, les mettre en état de l'éprouver, en leur disant qu'ils sont exposés à souffrir. (Aristote 1991: 1383a).

- 65 Outre le caractère indésirable¹⁸ d'être la victime d'un crime, la crainte se manifeste à travers les deux traits restants: alors que le trait [trop nombreux] vise à construire la crainte d'un submergement numé-

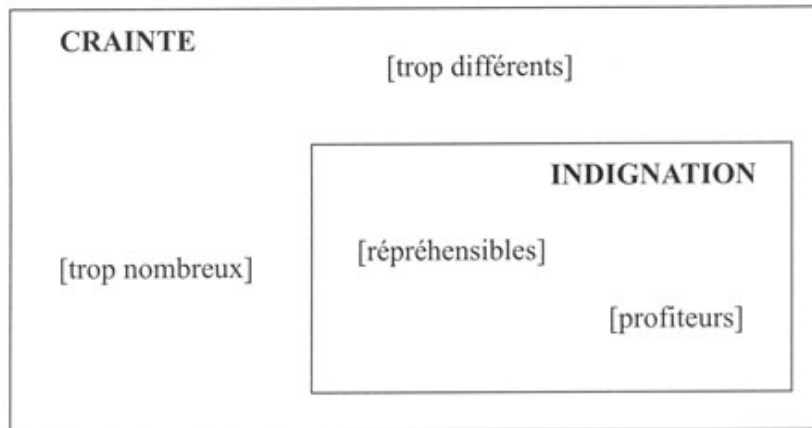
rique, le trait [trop différent] laisse peser celle d'une altération (si ce n'est un anéantissement) de l'identité nationale. Ces deux traits s'articulent de manière à proposer l'image d'un étranger conquérant, gagnant du terrain, assurant son emprise :

- [légende d'une photo où l'on voit, de dos, deux femmes voilées se promenant en ville :] Sommes-nous bientôt des étrangers dans notre propre pays ? (PFE: 44)
- La gauche veut accorder le droit de vote et d'élection à tous les étrangers aux niveaux cantonal et communal. En clair, la gauche veut faire des Suisses une minorité dans leur propre pays. [SiGG: 29)

66 Le « bientôt » du premier extrait révèle le dernier élément pointé par les théorisations de la peur: la crainte passe par l'évaluation du degré d'imminence¹⁹ et de probabilité ('outcome probability' chez Scherer 2004 : 141) de l'événement redouté. Pouvant dans certains cas compter sur les médias et leurs impératifs économiques de 'captation' (Charaudeau 2005: 69 et ss.), l'UDC dispose de tout un attirail discursif pour jouer sur le temps et dramatiser la situation problématique qu'ils ont proposée: il s'agit de rendre compte d'une dégradation accélérée et d'un risque imminent de catastrophe. Le titre alarmiste de la brochure «Si la gauche gagne, c'est un désastre pour la Suisse» est en ce sens éloquent²⁰.

67 En résumé, les étrangers de l'UDC, du point de vue de l'orientation argumentative de leur description, i) suscitent la crainte (ils sont trop nombreux et trop différents), ii) suscitent l'indignation (ils sont souvent moralement condamnables), iii) suscitent à la fois crainte et indignation (ils sont à l'origine des problèmes présents et à venir). Il est alors possible d'en proposer la schématisation suivante :

Scématisation de sentiments de crainte et d'indignation



Conclusion

68 Notre contribution entendait proposer une entrée textuelle de la stéréotypification et l'appliquer à un corpus de discours politiques produits par l'UDC, parti politique suisse recourant particulièrement à une image stéréotypée de l'étranger. Suivant Wodak, nous avons proposé de déconstruire la stéréotypification discursive en deux phases. Premièrement, nous nous sommes concentrés sur les modes de désignation en repérant les expressions référentielles utilisées par l'UDC pour catégoriser l'altérité nationale. Deuxièmement, nous avons relevé les caractéristiques qui étaient massivement et généralement attribuées à ces entités étrangères et avons dégagé quatre traits constituant le noyau dur de cette figure stéréotypique ([trop nombreux], [trop différents], [profiteurs] et [répréhensibles]). Suivant les propositions de Plantin et Micheli, nous avons troisièmement pu analyser la construction argumentative de ces traits, le discours de l'UDC construisant de l'étranger une image menaçante (i.e. suscitant la crainte) et condamnable (i.e. suscitant l'indignation). La construction de ces traits n'est en outre pas innocente: relevant tous du régime délibératif, les textes analysés visent en effet tous à présenter un choix et à enjoindre à l'action préférentielle (voter dans le sens du parti). L'UDC étant régulièrement critiquée pour son usage d'une rhé-

torique passionnelle, nos analyses textuelles ont montré qu'elles avaient leur place pour en rendre compte.

- 69 Notre approche du stéréotype, articulant les expressions référentielles catégorisantes aux prédications généralisantes, pourrait laisser penser que seule l'articulation des deux est à même de rendre compte d'une entreprise orientée idéologiquement et argumentativement. On pourrait même croire que la valeur idéologique du stéréotype provient en premier lieu des prédications (« sont [trop nombreux] », « sont [trop différents] »), qui témoigneraient seules d'un jugement de valeur, tandis que les expressions référentielles (« étrangers », « naturalisés ») seraient des supports neutres. Or, il n'en est rien ; tout signe étant emprunt d'idéologie:

[...] l'actualisation d'un terme en discours est une nomination, un acte de parole par lequel le locuteur prend à son tour position et entre en relation dialogique avec d'une part celles antérieurement inscrites par d'autres discours dans le mot, et d'autre part avec celles inscrites dans des nominations différentes pour le même référent. Ainsi compris, l'élément lexical utilisé pour nommer apparaît comme un préconstruit dialogiquement engagé dans l'interdiscours. (Siblot 2004: 45-46)

- 70 Un terme comme « étranger » n'est pas neutre et transparent, il fait l'objet d'une lutte idéologique quant à son remplissage sémantique. Plus fondamentalement encore, le terme peut finir par encapsuler à lui seul les prédications attributives et les opérations préalablement sous-spécifiantes (« étrangers criminels ») qui lui sont systématiquement accolées. L'UDC n'a ainsi pas toujours besoin de rappeler – les rappeler en toute occasion ferait courir le risque d'avoir à la discuter – les attributs qualifiant ou sous-spécifiant l'étranger, mais peut compter sur le fait qu'il a réussi à les associer profondément au mot lui-même²¹.
- 71 Jean-Michel Adam (2007a ; 2007b) a montré combien cette opération d'essentialisation linguistique, de cristallisation des valeurs idéologiques, était prégnante, et combien elle se rapprochait tangiblement de ce que Victor Klemperer dénonçait dans sa *Langue du Troisième Reich* :

Le nazisme s'insinua dans la chair et le sang du grand nombre à travers des expressions isolées, des tournures, des formes syntaxiques qui s'imposaient à des millions d'exemplaires et qui furent adoptées de façon mécanique et inconsciente. [...]. Les mots peuvent être comme de minuscules doses d'arsenic: on les avale sans y prendre garde, elles semblent ne faire aucun effet, et voilà qu'après quelque temps l'effet toxique se fait sentir. (Klemperer 1996: 35)

- 72 Notre analyse montre à quel point il est important de concevoir la langue, pour reprendre les termes de Bakhtine, non pas comme « un système de formes élémentaires (de symboles linguistiques), assurant un minimum de compréhension dans la communication courante » mais comme une « conception du monde, voire [d']une opinion concrète [garantissant] un maximum de compréhension mutuelle dans toutes les sphères de la vie idéologique » (Bakhtine 1997: 95-96), et de ne pas négliger son importance dans l'établissement et le maintien d'une idéologie.
- 73 Visant à persuader le peuple suisse d'adhérer aux thèses qu'ils développent et de voter pour le parti qui les soutient, les textes de notre corpus relèvent clairement du régime délibératif, comme nous l'avons vu. Mais nos analyses nous ont aussi permis de montrer que ces discours multipliaient les blâmes à l'égard des étrangers, ce qui constitue un lieu propre de l'épidictique, dont Danblon résume la mécanique ainsi: « l'adhésion citoyenne aux normes est garantie par les éloges et les blâmes de personnages qui, respectivement, menacent ou incarnent les valeurs collectives de l'homonoia » (2002: 149). Le blâme permet alors « de concentrer sur une seule personne le danger que court la Cité tout entière, du fait que ses bases mêmes sont menacées », puis, « une fois repéré le danger [...] d'extirper l'atopos hors des murs de la Cité » (2002: 135). Les blâmes de l'UDC se concentrent autour d'anti-valeurs associées aux étrangers suscitant la peur et l'indignation, deux émotions fondamentalement collectives, concernant de ce fait l'entier du pays²².
- 74 En somme, le fonctionnement épidictique du discours UDC exploite la dynamique dite du tiers-exclu, où il s'agit de constituer un ennemi pour tirer un auditoire à soi, de convaincre en stigmatisant. La stéréotypification fait ainsi partie d'un dispositif de communication plus large où la communauté indigène (nationale ici) trouve une consis-

tance grâce aux rapports conflictuels qu'elle entretient vis-à-vis de la figure de l'étranger. Les discours udécistes réactualisent le poncif de « l'étranger déranger » et partent à la chasse d'un ennemi intérieur. La stéréotypification de l'étranger finit par apparaître ainsi comme un préalable à la définition identitaire collective et nationale. Une telle conception de l'étranger – relationnelle et non substantielle donc – correspond à la figure ordinaire de l'étranger dans la dimension belliciste qui caractérise les nationalismes depuis la Seconde Guerre mondiale, où l'identité nationale se construit d'abord contre et aux dépens de l'Autre²³. Les modes de désignation de l'étranger, ses traits stéréotypiques et les émotions visées dans les discours de l'UDC permettent à la nation de se penser et de se représenter collectivement par un fonctionnement oppositif. Ils participent indéniablement d'une pensée dichotomique et protestataire, symptomatique des idéologies nationalistes.

Adam, Jean-Michel (2005). *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, 1^{ère} édition, Paris, Armand Colin.

Adam, Jean-Michel (2007a). « La langue est la mère et non la fille de la pensée », in: *Le Temps*, vendredi 7 septembre 2007.

Adam, Jean-Michel (2007b). « La triple fourberie d'une affiche », in: *Le Courrier* samedi 8 septembre 2007.

Adam, Jean-Michel / Pahud, Stéphanie (à paraître). « De la duplicité des modalités de communication d'un parti nationaliste suisse: l'UDC/SVP », in: Komur, Greta, Ed. *Le discours du nationalisme en Europe*, Mulhouse: L'Improviste.

Amossy, Ruth (1989). « La notion de stéréotype dans la réflexion contemporaine », in: *Littérature* ; n°73, 29-46.

Amossy, Ruth (2000). *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris: Nathan.

Amossy, Ruth (2004). « L'infirmière de la Grande guerre. Usages et valeurs argumentatives d'un stéréotype », in: *Degrés* ; n° 117, 1-33.

Aristote (1991). *Rhétorique, Livres I-III*, Paris: Les Belles Lettres.

Bakhtine Mikhail (1997 [1978]). *Esthétique et théorie du roman*, Paris: Gallimard.

Boltanski, Luc (1993). *La souffrance à distance*, Paris: Métailié.

Ali Bouacha, Abdelmadjid (1992). « La généralisation dans le discours: langue officielle et discours de bois », in: *Langages* ; n°105, 100-113.

Burger, Marcel, Ed. (2008). *L'analyse linguistique des discours médiatiques*.

Entre science du langage et sciences de la communication, Québec: Nota bene.

Burger, Marcel / Lugrin, Gilles / Micheli, Raphaël / Pahud, Stéphanie (2006). « Marques linguistiques de la manipulation. Le cas d'une campagne de l'extrême droite suisse », *Mots. Les langages du politique*, n°81, 9-22.

Capt, Vincent (à paraître). « Stratégies communicatives du discours nationaliste dans le genre de l'affiche politique », in: Komur, Greta, Ed. *Le discours du nationalisme en Europe*, Mulhouse: L'improviste.

Capt, Vincent / Jacquin, Jérôme / Micheli, Raphaël (2009). « Les sphères de contextualisation. Réflexion méthodologique sur les passages de texte à texte(s) », in: *Corpus* ; n° 8, 129-147.

Charaudeau, Patrick (2005). « Quand l'argumentation n'est que visée persuasive. L'exemple du discours politique », in: Burger, Marcel et Martel, Guylaine, Eds. *Argumentation et communication dans les médias*, Québec: Nota bene, 29-49.

Charaudeau, Patrick (2005a). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris: Vuibert.

Charaudeau, Patrick (2005b). *Les Médias et l'information*, Bruxelles: De Boeck.

Charaudeau, Patrick / Maingueneau, Dominique, Eds. (2002). *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Paris: Seuil.

Chevalier, Jean / Gheerbrant, Alain (1982) [1969]. *Dictionnaire des symboles*, Paris: Laffont/Jupiter.

Danblon, Emmanuelle (2001). « La rationalité du discours épideictique », in: Dominicy, Marc et Frédéric, Madeleine,

Eds. *La mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, Lausanne: Delachaux et Niestlé.

Dezé, Alexandre / Girod, Michaël (2006). « Le Sonderfall en péril. Les figures de la menace dans les messages graphiques de l'Union Démocratique du Centre », in: *Mots* ; n° 81, 23-36.

Ebel, Marianne / Fiala, Pierre (1983). *Sous le consensus, la xénophobie*, Lausanne: Institut de science politique.

Fiala, Pierre (1984). « Le consensus patriotique, face cachée de la xénophobie », in: *Mots* ; n°8, 17-41.

Fiala, Pierre / Rennes, Juliette (2004). « L'Union Démocratique du Centre: Effets de programmes et scénographies médiatiques d'un libéralisme autoritaire (1999-2000) », in: Carloz-Tschopp, Marie-Claire, Ed. *Le devoir de fidélité à l'Etat entre servitude, liberté, (in)égalité. Regards croisés*, Paris: L'Harmattan, 125-148.

Franck, Robert (2000). « Qu'est-ce qu'un stéréotype ? », in Jeanneney, Jean-Noël, Dir. *Une idée fausse est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*, Paris: Editions Odile Jacob, 17-26.

Klemperer, Victor (1996). *LTI, la langue du IIIe Reich. Carnets d'un philologue*, Paris: Albin Michel.

Le Gallou, Jean-Yves (1985). *La préférence nationale, réponse à l'immigration*, Paris: Albin Michel.

Lehmann, Alise / Martin-Berthet, Françoise (2008). *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris: Nathan Université.

Micheli, Raphaël (2008). « Emotions as Objects of Argumentative Construc-

- tions », in: *Argumentation. An International Journal on Reasoning*, DOI 10.1007/s10503-008-9120-0, publié en ligne le 18 octobre 2008, à paraître version papier en 2010.
- Micheli, Raphaël (2010). *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*, Paris: Editions du Cerf.
- Moirand, Sophie (1990). *Une grammaire des textes et des dialogues*, Paris: Hatte.
- Morand, Catherine (2010). « Expatriés, exilés, etc. », in: *Le Matin Dimanche*, édition du 7 février 2010.
- Ortony, Andrew / Clore, Gerald / Collins, Allen (1987). *The Cognitive Structure of Emotions*, Cambridge: CUP.
- Pahud, Stéphanie (2009). *Variations publicitaires sur le genre. Une analyse linguistique des représentations publicitaires du féminin et du masculin*, Lausanne: Arttesia.
- Plantin, Christian (1997). « L'argumentation dans l'émotion », in: *Pratiques* ; n°96, 81-100.
- Plantin, Christian (à paraître). *Les bonnes raisons des émotions: Argumentation, Fallacies, Affects*. http://icar.univ-lyon2.fr/Membres/cplantin/publications_ouvrages.htm
- Reisigl, Martin / Wodak, Ruth (2001). *Discourse and discrimination. Rhetorics of racism and antisemitism*, London: Routledge.
- Schapira, Charlotte (à paraître). « Nous et eux. Les nationalismes et leur expression dans les media », in: Komur, Greta, Ed. *Le discours du nationalisme en Europe*, Mulhouse: L'Improviste.
- Scherer, Klaus (2004). « Feelings integrate the central representation of appraisal-driven response organization in emotion ». in: Fischer, Agneta, et al., Eds. *Feelings and Emotions: The Amsterdam Symposium*, Cambridge: CUP, 136-157.
- Siblot, Paul (2004). « L'entremise des mots ou la force des frappes idéologiques », in: Delamotte-Légrand, Régine, Dir. *Les médiations langagières, Volume II: Des discours aux acteurs sociaux*, Publications de l'Université de Rouen, 33-47.
- Tabin, Jean-Pierre (2009). « La dénonciation des « abus » », in: *Suisse à droite sans limite ?*, Vevey: Editions de l'Aire.
- Van Dijk, Teun (1996). « De la grammaire de textes à l'analyse socio-politique du discours », in: *Le Français dans le monde*, numéro spécial, 16-29.
- Walton, Douglas / Reed, Chris / Macagno, Fabrizio (2008). *Argumentation Schemes*, Cambridge: CUP.
- Wodak, Ruth (2002). « The discourse-historical approach », in Wodak, Ruth et Meyer, Michel, *Methods of Critical Discourse Analysis*, London - Thousand Oaks - New Dehli: Sage Publications, 63-94.

1 L'UDC jouit d'une désignation plurielle dans les langues helvétiques officielles: en français, Union Démocratique du centre (UDC) ; en italien:

Unione democratica di centro Ticino (UDC) ; en suisse-allemand: Schweizerische Volkspartei, dont le sigle SVP est parfois apposé au sigle français UDC ; enfin, en romanche: Partida populara Svizra Grischun (PPS). L'étiquette alémanique et romanche, adoptée dès la fondation du parti en 1971, se traduit littéralement par « Parti du peuple Suisse », ou encore « Parti suisse du peuple » ou « Parti populaire suisse », mais certainement pas par « Union Démocratique du Centre ». La différence est donc radicale entre l'appellation officielles romande et celles suisse allemande ou romanche, ces dernières n'étant pas sans rappeler le Parti populaire français (PPF), mouvement fasciste fondé par Jacques Doriot en 1936 (pour une analyse détaillée, voir Adam et Pahud, à paraître). Comme il ne sera question dans cet article que des discours de la section romande du parti, nous ne retiendrons pour notre part que l'appellation UDC.

2 Il s'agit là d'une spécificité de l'analyse textuelle des discours, dont se réclame cet article et qui est définie par Jean-Michel Adam comme « une théorie de la production co(n)textuelle de sens, qu'il est nécessaire de fonder sur l'analyse de textes concrets » (2005: 3).

3 Pour une présentation synthétique de ces caractéristiques, voir, par exemple, Frank (2000: 21).

4 L'ensemble du corpus est disponible sur le site internet de notre unité de recherche (section Recherches et Communications): <http://www.unil.ch/fr/a/page12700.html>.

5 Dans la section « Positions » du site internet de l'UDC romande (www.udc.ch), ces deux documents sont présentés (sous l'étiquette « Plateforme électorale ») comme hiérarchiquement supérieurs aux documents sous-thématiques: « Vous y trouverez les positions de l'UDC sur tous les domaines importants de politique fédérale ».

6 Le lecteur intéressé par le fonctionnement de la démocratie helvétique trouvera toutes les informations utiles sur le site internet de l'administration fédérale (<http://www.bk.admin.ch/themen/pore/index.html?lang=fr>).

7 Suivant les propositions de Capt, Jacquin et Micheli (2009), il est donc possible de qualifier ce corpus d'unifié selon les critères auctorial (ils sont produits par l'UDC) et thématique (ils thématisent tous la question du nombre, du statut et du caractère problématique des étrangers).

8 1) How are persons named and referred to linguistically ? 2) What traits, characteristics, qualities and features are attributed to them? 3) By means of what arguments and argumentation schemes do specific persons or social

groups try to justify and legitimize the exclusion, discrimination, suppression and exploitation of others? 4) From what perspective or point of view are these labels, attributions and arguments expressed? 5) Are the respective utterances articulated overtly? Are they intensified or are they mitigated? (Wodak 2002: 72-73)

9 Rennes et Fiala ont constaté pour leur part que le terme /immigrés/ était absent du programme de l'UDC de 1999, le vocabulaire de l'immigration n'étant pas fortement implanté en Suisse et qu'il était en revanche massivement question d' /étrangers/ et d' /asile/, les deux notions connotant une relation dissymétrique (2004: 142).

10 Sur les affiches, le trait [trop nombreux] ne constitue pas le foyer de l'attention (les traits [dangereux] et [trop différents] y sont privilégiés). Il ne s'agit pas d'un trait saillant ni d'un véritable objet de prédication. Tout au plus peut-on relever des procédés de saturation soulignant la prégnance de la présence étrangère: les mains de affNATU ainsi que les minarets de affMINA saturent l'espace, réciproquement l'espace extérieur et intérieur au territoire national.

11 Au sein des syntagmes cités précédemment, les expressions telles que «[en/de] masse», «incontrôlée» ou «explosion» relèvent certainement déjà d'une construction négative du phénomène, c'est-à-dire d'une lecture de type /trop nombreux/ plutôt que strictement /très nombreux/ ou /de plus en plus nombreux/. Sur les graphiques, l'utilisation systématique du rouge dans les documents polychromes n'est pas anodine et renvoie à une symbolique consensuelle (qu'on pense aux «chiffres rouges»): « [le rouge sombre] alerte, retient, incite à la vigilance et, à la limite, inquiète » (Chevalier & Gheerbrant 1982: 831). La version noire du graphique, présente dans la brochure de la même couleur (SiGG) qui lui donne par ailleurs une apparence de «livre noir», n'en est pas moins alarmiste et renvoie à l'idée de deuil, d'angoisse, de gouffre (Chevalier & Gheerbrant 1982: 671-674). La présentation graphique du nombre est donc produite de manière intrinsèquement et conventionnellement dysphorique.

12 Le terme apparaît tel quel dans le document de fond consacré à la problématique des naturalisations (docNATU: 14).

13 Pour une introduction à ces analyses, se référer à Fiala (1984). Plus récemment, Burger, Lugrin, Micheli & Pahud (2006) ont rendu compte d'un document électoral de l'UDC paru en 2004. Le document, intitulé « Les musulmans bientôt en majorité ? », présente l'augmentation de la population musulmane en Suisse non seulement comme un problème à résoudre, mais

comme un argument enjoignant les Suisses à limiter les naturalisations. Le thème de l'Überfremdung se trouve ainsi couplé à un rejet de l'islam, dynamique dont on trouve également de multiples traces dans notre corpus.

14 L'adverbe « même » hyperbolise le caractère injustifié de la naturalisation en s'appuyant sur le consensus selon lequel naturaliser des étrangers « mal intégrés et dépendant de l'assistance sociale » ou « assistés » ne peut relever que d'une politique laxiste.

15 Toutes les références aux écrits de la *Rhétorique* sont tirées de l'édition des Belles Lettres (1991).

16 Pour de plus amples développements, voir Micheli (2010).

17 « Il n'y aura plus ici d'envie, là d'indignation, mais de la crainte, si la cause de la peine et du trouble est que le bonheur d'autrui aura pour nous quelque fâcheuse conséquence » (Aristote 1991: 1386b).

18 Dans les théories psychosociales de la crainte, cette idée d'indésirabilité est centrale (voir par exemple Ortony, Clore & Collins 1987: 109-110).

19 « [...] la crainte est une peine ou un trouble consécutifs à l'imagination d'un mal à venir pouvant causer destruction ou peine ; car on ne craint pas tous les maux, par exemple d'être injuste ou lent d'esprit, mais seulement ceux qui peuvent amener ou peines graves ou destructions ; encore faut-il que ces maux apparaissent non pas éloignés, mais proches et imminents. Car l'on ne craint pas ceux qui sont très lointains » (Aristote 1991 : 1382a).

20 Les théoriciens de l'argumentation se penchent régulièrement sur l'appel à la peur. Une des formalisations les plus récentes est lisible chez Walton, Reed & Macagno (2008 : 104): « If you do not bring about A, then D will occur / D is very bad for you / Therefore you ought to stop D if possible. But the only way for you to stop D is to bring about A. Therefore, you ought to bring about A (104). En adaptant ce schème argumentatif à la rhétorique de l'UDC, A relève de toute action susceptible de limiter la présence étrangère, tandis que D renvoie aux conséquences négatives (nos 'traits') de cette présence (submergemenent, altération, criminalité, abus).

21 Cela ne signifie pour autant pas que la sous-spécification (« étrangers criminels », « étrangers qui abusent de l'aide sociale ») subisse un oubli généralisé: la sous-spécification est largement ré-investie par l'UDC quand il s'agit de se défendre des attaques d'amalgame et autres stigmatisations.

22 Ce qui signifie, suite aux propositions de Danblon (2001), que le modèle de rationalité épideictique est de nature collective. Ici, l'épideictique ébranle

l'émotion et la conscience responsable du citoyen helvétique en tant que celui-ci fait partie d'une communauté nationale. La rationalité épideictique est ainsi propice à la solidarisation de la population suisse ainsi qu'à son adhésion aux positions udécistes.

23 Pour un retour complet sur l'idéologie nationaliste, nous renvoyons à l'article de Charlotte Schapira (à paraître) qui propose une analyse poussée du couple notionnel « nous versus eux », pivot oppositif à partir duquel tout nationalisme s'articule.

Français

Partant d'une définition linguistique du stéréotype et sur la base d'un corpus de textes politiques, cet article a pour but d'analyser les modes discursifs de construction de la figure de l'étranger propre aux discours de l'Union Démocratique du Centre, parti suisse nationaliste.

Dans un premier temps, nous nous attacherons aux modes de désignation des étrangers ainsi qu'aux traits stéréotypiques systématiquement invoqués pour les caractériser. Dans un second temps, nous nous intéresserons à la dimension argumentative de ces traits, et plus spécifiquement aux émotions qu'ils visent à produire.

Notre conclusion sera l'occasion d'intégrer la problématique de la stéréotypification à celle de l'idéologie, ici l'idéologie nationaliste.

English

Following a linguistic definition of stereotypes and based on a corpus of political discourses, this paper aims at analysing how the Swiss nationalist party *Union Démocratique du Centre* builds a specific image of the Stranger. First, we analyse the means by which strangers are named and referred to, and the stereotypical attributes they are associated with. Second, we take the argumentative dimension of these stereotypical attributes into account by looking at the emotions which these discourses appeal to.

Finally, the issue of the stereotypification is included in the broader context of ideology, and more specifically nationalist ideology.

Vincent Capt

Unité de linguistique française, Section de français, Faculté des lettres, Université de Lausanne, Centre de linguistique et des sciences du langage, Université de Lausanne

Jérôme Jacquin

Unité de linguistique française, Section de français, Faculté des lettres, Université de Lausanne, Section de linguistique générale, Faculté des lettres, Université de

La figure de l'étranger dans les discours d'un parti politique suisse nationaliste: modes de désignation, traits stéréotypiques et émotions visées

Lausanne, Centre de linguistique et des sciences du langage, Université de Lausanne

Stéphanie Pahud

Unité de linguistique française, Section de français, Faculté des lettres, Université de Lausanne, Centre de linguistique et des sciences du langage, Université de Lausanne, Ecole de français langue étrangère, Université de Lausanne